

NORD

UNE GRAVE AFFAIRE A DENAIN. — Une enquête est ouverte sur M. le commissaire de police de Denain sur une grave affaire de manœuvres criminelles dans laquelle plusieurs femmes ont été impliquées.

DOUBLEMENT DE LA VOIE CAMBRAI-SAINT-JUST. — Depuis le 15 février, la double voie en construction sur la ligne de Cambrai à Saint-Just est mise en service sur le parcours de Roisel à Guesnoy.

UN CONCOURS DE LA FOIRE DES RAMEAUX A BERGUES. — Le dimanche 4 avril 1930, jour de la foire des Rameaux, un concours d'amateurs reproducteurs de l'espèce bovine (race flamande pure), des saucisses et porcins de races diverses et un concours d'amateurs de bocherie auront lieu à Bergues.

UNE VILLA CAMBRIOLÉE A LAMBERSART. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs ont pénétré, villa des Hortensias, avenue de l'Épiphanie, dans une maison habitée par M. Jombart, ex-Lille. Après avoir fouillé tous les meubles, les cambrioleurs se sont retirés en emportant une somme de 32 francs, ainsi qu'un fusil de chasse.

LES FÊTES DE GAYANT ET LE COMMERCE. — L'Union commerciale et industrielle de Douai a organisé une exposition des commerçants de cette ville demandant la prolongation des fêtes de Gayant qui devraient durer cinq jours, puis seraient réduites à trois.

LES FÊTES CARNAVALESQUES DE CASSEL. — A l'occasion des fêtes carnavalesques du lundi de Pâques (12 avril 1930), la Société des Amis de Reuzens organise un concours de masques et costumes, pour lequel d'importantes primes sont allouées.

L'ACCIDENT DE CHEMIN DE FER DE REQUIGNY. — Une nouvelle victime. — M. Benoît Delaunoy, garde-frein du rapide, est mort en suite de ses blessures à l'hôpital de Maubeuge. Cela porte à trois le nombre des victimes.

Les secours ont été rapidement organisés: les docteurs Barily, de Reuzens; Fliche père et fils, de Jeumont; Delbert et Broca, de Valenciennes; et M. Delaunoy, de Maubeuge, ont fait preuve d'un grand dévouement.

La circulation normale est complètement rétablie.

Loterie des Artistes

La date du tirage de la Grande Loterie Nationale des Artistes Lyriques, précédemment annoncée pour le 15 février, avait été fixée par décision ministérielle au 1^{er} juin.

Cette dernière date est désormais irrévocable et aucun nouveau délai ne sera plus consenti.

Le Comité de la Loterie des Artistes, soucieux, non seulement d'assurer l'édification de la maison de retraite, mais encore d'en assurer la vitalité, espère continuer à trouver auprès du public toute sa sympathie.

Chacun voudra apporter son obole en achetant un billet de cette loterie. Vous êtes ainsi une bonne action, sans préjudice de la fortune qui reviendra aux heureux gagnants d'un des gros lots de 250.000 francs, 100.000 ou 50.000 francs.

Le montant total des lots de la loterie des Artistes atteint 622.000 francs. Ce sera donc une véritable pluie d'or qui tombera le 1^{er} juin prochain.

Une fois les retardataires profitant donc de ce changement de date pour réparer leur oubli. Les derniers billets du prix d'un franc, sont mis en vente dans toute la France, chez tous les buralistes, papeteries, coiffeurs, etc. Pour les envois à domicile, s'adresser à M. l'Administrateur de la loterie, 110, boulevard Sébastopol, Paris.

PAS-DE-CALAIS

ON DÉCOUVRE UN CADAVRE SUSPECT A VITRY-EN-ARTOIS. — Le juge de paix de Vitry-en-Artois a télégraphié au parquet qu'un cadavre avait été trouvé dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

On a découvert un cadavre suspect dans le ruisseau de la fontaine qui se jette dans le canal de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Lille.

BELGIQUE

Lettre de Bruxelles

Un mandement sur la famille. — La question du tarif douanier. — Les coupes scolaires devant le Parlement.

(D'un correspondant particulier)

Les mandements de Carême, publiés par les évêques de Belgique, ont en général à des objets d'ordre exclusivement religieux et moral, et n'ont guère, par conséquent, l'attention des hommes d'état et des hommes de lettres, toutefois, le mandement de Mgr Merrier, cardinal archevêque de Malines, a fait sensation dans la presse, à raison de la mention de la vie conjugale de tous ce qui touche à l'édification et à l'agrément. Il y a à la fois un appel à l'énergie et à la lutte qui dément magnifiquement la légende de la Belgique catholique; car il est apparu sur l'esprit de sacrifice qui est comme la fleur opposée au véritable esprit chrétien.

En Belgique, comme en bien d'autres pays de la vieille Europe, s'attarde depuis quelques années un inquiétant symptôme. Les parents ont peur de la lettre pour leurs fils. Ils s'efforcent de les caser dans les emplois médiocres de l'administration, à faire, parfois, plutôt les parasites que les artisans du progrès économique. Bien plus, les parents ont peur d'avoir des enfants. Il semblerait que la Belgique, dont la régulation de fécondité est mondiale, craignât de ce fléau. La propagande malthusienne de certains groupes socialistes et, d'autre part, le souci de la vie facile et installée chez nous. Il y a eu, en outre, un certain nombre de suicides et de dépressions nerveuses.

En 1906, il y avait en Belgique 50.555 naissances pour 1.000 habitants. Depuis lors, la natalité a baissé lentement, et en 1928, elle n'était plus que de 45,5. On peut donc dire que la Belgique est actuellement un tiers d'enfants de moins qu'il y a une vingtaine d'années.

On peut même croire, d'après les chiffres des dernières années, que la natalité a baissé dans les régions les plus riches, les plus prospères, les plus civilisées, les plus éduquées, les plus riches en ressources naturelles, les plus riches en capitaux, les plus riches en industries, les plus riches en hommes d'état, les plus riches en hommes de lettres, les plus riches en hommes de science, les plus riches en hommes de bien.

Le nouveau tarif douanier, en préparation en France, cause grande agitation dans les milieux agricoles et industriels belges. Après le groupe agricole du Parlement, la Chambre ou Commerce et les ligues commerciales, agricoles et industrielles, d'un bout à l'autre du pays, se réunissent et votent des ordres du jour. Il y a, toutefois, dans ces ordres du jour une certaine diversité. La Chambre de Commerce d'Anvers se borne à insister pour que le gouvernement français, qui a promis de modifier le tarif douanier, ne le fasse pas trop tôt. Elle se contente de demander que le tarif douanier français, qui a promis de modifier le tarif douanier, ne le fasse pas trop tôt.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

On recommande, entre autres, le rétablissement des droits sur les vins français. Le vin de France, est une consommation de luxe en Belgique, du moins en ce qui concerne les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne. Quant aux vins de France consommés par le peuple belge, on les trouve aisément en Italie, en Espagne et sur le Rhin.

LA VIE SPORTIVE

LA VIE SPORTIVE